



# SAS de CAEN, l'état de choc !!!

UR UFAP UNSA JUSTICE DE RENNES

Ce mardi 05 décembre 2023, le Secrétaire Général Régional et le Secrétaire Général Régional Adjoint de l'Union Régionale **UFAP UNSa JUSTICE DE RENNES**, se sont déplacés sur la SAS de CAEN.

Cette visite avait comme objectif, de faire un point d'étape avant son ouverture officielle.

Si nous avons été très bien accueillis, il aura quand même fallu chercher le bureau de la directrice avant de pouvoir la rencontrer. Dont acte !!!

C'est pendant plus de 45 minutes qu'a duré notre audience avec la direction et sur ce laps de temps ou nous avons échangé sur différents sujets importants de cette structure.

Au regard de ce que l'**UFAP UNSa JUSTICE** avait déjà comme information, c'est sur la tenue de la Porte d'Entrée Principale ( PEP ) que nous nous sommes attardés.

L'**UFAP UNSa JUSTICE** trouve "INADMISSIBLE" les conditions de fonctionnement dans lesquelles l'Administration Pénitentiaire veut faire travailler les Personnels dans ce poste, en dépit de leurs conditions de travail.

Comment au regard de toutes les tâches à effectuer, dans cette PEP, il est possible de ne laisser qu'un **SEUL AGENT ?**

Pourquoi personne n'est intervenu dans les plus hautes sphères de la Direction de l'Administration Pénitentiaire ?

L'**UFAP UNSa JUSTICE**, ce jour, n'a rencontré que des Personnels en **ETAT DE STRESS**.

***Pour notre Organisation, il y a urgence à revoir rapidement l'organigramme de cette structure.***

Devons-nous parler, aussi, de l'Agent accueil, polyvalent... ? Là encore, il y a un gros travail à réaliser car ce poste ne peut rester en l'état... (accueil parloirs, entrées et sorties des familles, semi-liberté, etc...)

Toujours dans le cadre des conditions de travail, pourquoi à ce jour, mardi 05 décembre 2023, les Personnels de Surveillance n'ont toujours pas leur service du mois ???

Nous arrivons sur la période des fêtes, les textes sont clairs sur ce sujet : **un Agent de détention doit pouvoir bénéficier d'une des deux fêtes !!!**

**N'y a-t-il donc jamais eu de CTS ou de CSA ?**

Comment se fait-il aussi, qu'à trois semaines de 2024, les collègues ne connaissent pas leur service de janvier ?

L'**UFAP UNSa JUSTICE** le redit, ici : **la SAS de CAEN est déjà une CATASTROPHE pour tout le personnel !!!**

L'**UFAP UNSa JUSTICE** déplore aussi que des Personnels ne soient pas rémunérés comme ils le devraient... **Certains agents attendent toujours le paiement d'heures réalisées, pourtant commandées par leur chef de service.**

D'autres dossiers que nous gardons pour le moment seront revus au niveau local dans les jours à venir. L'**UR UFAP UNSa JUSTICE DE RENNES** ne laissera pas les Personnels de cette structure subir des conditions de travail dégradées.

**L'Union Régionale UFAP UNSa JUSTICE DE RENNES en appelle à la Direction Interrégionale de RENNES et à la DAP pour que l'Organigramme de Référence soit revu, dans l'urgence, à la hausse et que cette Porte d'Entrée Principale soit occupée par deux Agents en permanence. (comme à la SAS du Mans les Croisettes)**

Caen le 05 décembre 2023.

Les membres de l'UR

UFAP UNSa JUSTICE DE RENNES

B. DORILAS / B. BRASME